Mise à jour pour les officiers de la flotte fédérale concernant les négociations salariales Septembre 2025

Les 10 et 11 septembre, les membres du Comité de négociation de la Guilde des officiers de la flotte fédérale (OFF) ont rencontré en personne des représentants du Conseil du Trésor fédéral à Ottawa. Le Comité est composé de membres du personnel et du Conseil de la Guilde, ainsi que de représentants des OFF travaillant sur les navires de la Garde côtière partout au pays, à l'École de la Garde côtière et dans les unités de capitainerie du port du MDN sur les deux côtes. Le porte-parole de la Guilde au sein du Comité est Bernard Talbot et la co-porte-parole est Sarah Lewis.

L'objectif de ces réunions était de négocier l'augmentation salariale de 2025 applicable à l'unité de négociation des OFF, qui compte 1 400 membres. Vous vous souviendrez peut-être que nous avions précédemment signalé que l'arbitrage Kaplan de décembre 2023 n'avait pas accordé d'augmentation salariale pour l'année 2025, même si la convention collective n'expire qu'en 2026. Le comité d'arbitrage Kaplan s'est réservé le pouvoir d'accorder l'augmentation salariale de 2025 uniquement si la Guilde et le Conseil du Trésor ne parvenaient pas à s'entendre sur le pourcentage d'augmentation salariale pour cette dernière année de la convention.

Lors des négociations à Ottawa, votre comité de la GSO a décrit à l'employeur la tendance récente des augmentations salariales attrayantes que la Guilde a réussi à négocier pour les officiers de navire du secteur privé. Votre comité a également fourni des informations concernant les pénuries chroniques de personnel titulaire de brevets de compétence, ainsi que la tendance à ce que le nombre de départs à la retraite des officiers de navire dépasse constamment le nombre de nouveaux officiers rejoignant la flotte gouvernementale. Le Conseil du Trésor a présenté une présentation détaillée sur l'état de l'économie canadienne, ainsi que des données et des renseignements sur les modestes augmentations salariales convenues par plusieurs syndicats du secteur public à terre.

Les parties n'ont pas réussi à s'entendre sur l'augmentation salariale qui s'appliquera à la dernière année de la convention collective actuelle des GSO. Par conséquent, la Guilde a informé le Conseil du Trésor cette semaine que l'impasse sur cette question devra être renvoyée au tribunal d'arbitrage pour une décision finale. Dès que des détails supplémentaires seront connus, la Guilde continuera de tenir ses membres informés rapidement de l'évolution de la situation et de la suite des événements.